



France – remboursement des patches anti -nicotine

Rubrique : actualités - Date : vendredi 30 mai 2003

D'après l'AFP, lors des questions au gouvernement , JF. Mattei n'a « pas exclu » le remboursement par la Sécurité sociale des patches anti-nicotine « s'ils s'avèrent efficaces ». Interrogé par Dominique Le Mener, député UMP de la Sarthe, le ministre a indiqué qu'une expérimentation allait « être menée dans une région pilote pour évaluer les substituts nicotiniques ».